

## Vidéo 3

### Des ressources et des vulnérabilités propres à chaque individu







# Sommaire

## Vidéo 3 | Introduction

### Séance 6

- Séquence 6 - Comment répondre aux besoins des personnes vulnérables ?
- Annexe 6.1 - Etudes de cas
- Annexe 6.2 - Guide sur la démarche éducative des professionnels de santé
- Annexe 6.3 - Liste des structures ressources en SE en Bretagne



# Vidéo 3

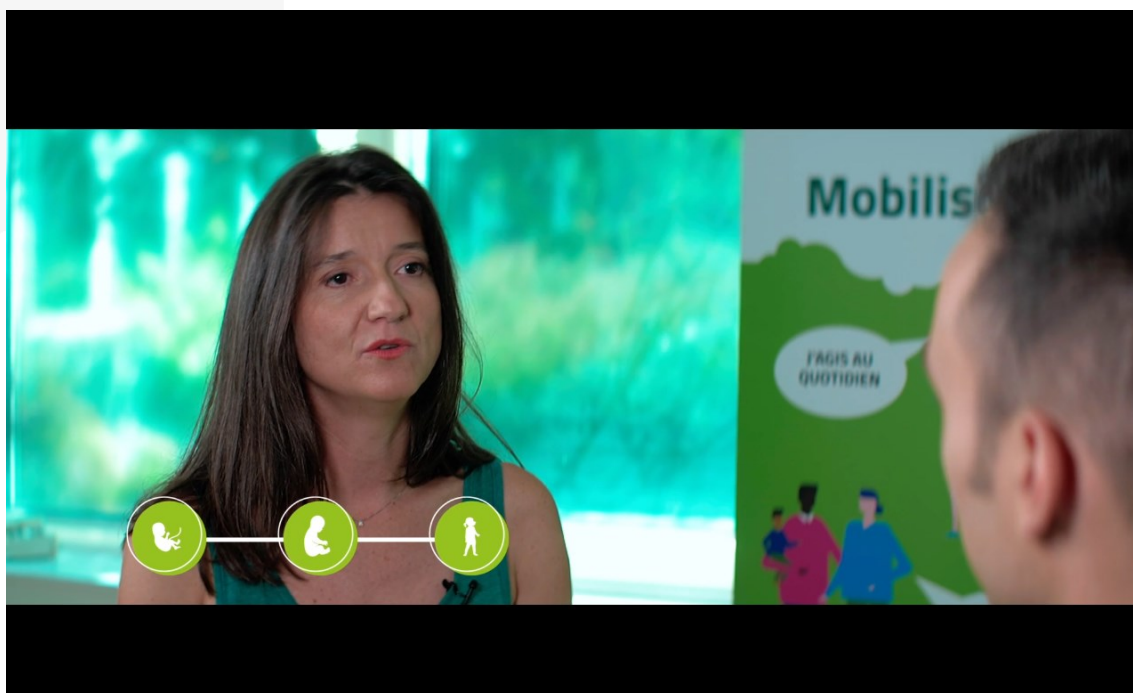
## Des ressources et des vulnérabilités propres à chaque individu

Identifier les vulnérabilités et les ressources des patients face aux risques environnementaux



### Mots clés

Populations vulnérables,  
Facteurs de vulnérabilité,  
Ressources  
environnementales,  
Précarité environnementale,  
Cadre de vie



On peut définir **les inégalités environnementales** comme

« les inégalités d'exposition aux risques environnementaux, exposition qui est jugée disproportionnée quand certains groupes sociaux ou certaines catégories sociales en souffrent plus que d'autres de façon significative ». <sup>[24]</sup>

Deux mécanismes doivent être distingués : d'une part, le différentiel **d'exposition**, c'est-à-dire le fait que les populations socio économiquement défavorisées peuvent être davantage exposées à un plus grand nombre de nuisances et/ou à des niveaux d'expositions plus élevées ; d'autre part, le différentiel de **vulnérabilité** qui montre qu'à niveau semblable d'exposition, le risque sanitaire encouru par les populations défavorisées est plus élevé en raison d'un état de santé plus dégradé ou d'un moindre accès aux soins. <sup>[24]</sup>

En effet, au-delà de l'exposition aux risques, c'est aussi la **capacité à réagir** et de résilience qui crée des inégalités :

« À danger égal, les plus pauvres, les plus défavorisés sont plus exposés : ils sont plus fragiles, ils ont moins de solutions de rechange, ils ont plus de difficultés à se reconstruire. » <sup>[24]</sup>

Ainsi à **des inégalités sociales, se cumulent des inégalités environnementales**. On distingue différents groupes de populations plus vulnérables et pour lesquels une attention particulière s'impose. <sup>[24] [25]</sup>

L'émergence des **familles monoparentales**, composées à 85% de femmes, représente près d'un quart de la population pauvre. Les **femmes et jeunes adultes** sont davantage impactés par les inégalités sociales et géographiques. Touchés par le chômage ou exerçant un emploi précaire, ils révèlent une santé plus dégradée que les personnes à la situation sociale plus favorable. Souvent amenés à reporter les soins, ils sont également nombreux à y renoncer et à faire preuve de réticence face aux campagnes de prévention. <sup>[25]</sup>

L'appauvrissement progressif des **seniors** est une réalité. Ils sont nombreux à cumuler emploi et retraite pour subvenir à leurs besoins, à vivre avec une pension de retraite plus faible lorsque l'un des conjoints décède, à habiter dans un logement inadapté à leur vieillissement (précarité énergétique, vétusté, équipement). <sup>[25]</sup>

Les **agriculteurs** ne sont pas épargnés. Les difficultés financières, de travail, personnelles rencontrées peuvent affecter leur santé mentale en raison du stress et de l'insécurité qu'elles provoquent. Même constat pour les **jeunes adultes en insertion** qui sont deux fois plus nombreux à témoigner d'une souffrance psychique. <sup>[25]</sup>

En Bretagne, **les zones urbaines ont des inégalités plus marquées et les zones rurales un taux de pauvreté plus élevé** (12 à 18%). <sup>[25]</sup>

<sup>[24]</sup> **Précarité et santé environnement : Lutter localement contre les inégalités environnementales de santé. Dossier ressources.** Fabriques Territoires Santé, 02/2019, p. 18. Disponible sur : <https://cutt.ly/ysthGpv> (Consulté le 24/07/20)

<sup>[25]</sup> **Les déterminants de la vulnérabilité : Synthèse documentaire.** Pôle ressources en promotion de la santé de Bretagne, 02/2018, p. 1. Disponible sur : <https://cutt.ly/DfRQ3hO> (Consulté le 09/09/20)





# Des ressources et des vulnérabilités propres à chaque individu

## Séance 6

### Comment répondre aux besoins des personnes vulnérables ?

**Durée :** 1 h 30 ou 3 h / **Niveau des étudiants :** intermédiaire

**Thématiques :**

Santé publique

Déterminants de la santé

Gestion du risque

Posture professionnelle

Education à la santé

Réseaux professionnels

**Liens avec d'autres TD :** Ressources de la séance 2

Adaptation possible en **distanciel** : oui

#### Mots clés

Inégalités de santé,  
Précarité environnementale,  
Ressources individuelles,  
Ressources collectives,  
Posture professionnelle,  
Réseaux professionnels



#### Objectifs de la séquence

Connaissance

Compréhension

Application

Analyse

Synthèse

Evaluation

#### A la fin de ce TD, l'étudiant sera capable de :

- Identifier des facteurs de vulnérabilité et de ressource chez les patients
- Capitaliser des apports des enseignements en santé-environnement
- Acquérir de nouvelles connaissances et de nouveaux repères sur l'accompagnement des patients vulnérables



#### Techniques d'apprentissage

Exposé

Présentation d'expérience

Résolution de problème

Exercice d'application

Exercice de recherche



#### Matériels et supports pédagogique nécessaires

Documents annexes

Pages web

Autres

Copie de l'annexe 6.1 pour chaque animateur

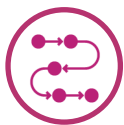




Voir repères pour l'animation de groupe (ici)

## ETAPE 2 - Déroulement de l'activité





## Déroulé de la séquence

| Etapes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Ressources | Temps                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------------|
| <p><b>Temps de réflexion et débats collectifs</b></p> <p><u>Mise en commun (suite)</u><br/>L'animateur synthétise les apports (en les inscrivant sur un support visible de tous), anime un débat pour confronter les points de vue, apporte des éléments de contenu et de réflexion</p> <p><u>Continuité</u><br/>Après la lecture d'une situation, l'animateur choisit d'en lire une ou plusieurs autres, pour lancer d'autres temps de réflexion / confrontation / débat.</p> <p>Selon le temps disponible, s'appuyer sur plusieurs portraits pour sensibiliser les étudiants à la diversité de vulnérabilités environnementales</p> |            | Selon disponibilités |
| <p><b>Synthèse</b></p> <p>Synthétiser les différents apports et temps forts de la séance</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |            | 10—15 min            |

### ETAPE 3 - Evaluation de la séance

#### Intention, but

S'assurer que les étudiants

- parviennent à identifier des facteurs de vulnérabilité et de ressource chez les patients
- mobilisent des connaissances acquises dans les vidéos, les précédents cours magistraux et travaux dirigés
- s'appuient sur les apports des autres binômes et du formateur pour affiner leur analyse

#### Outil, méthode

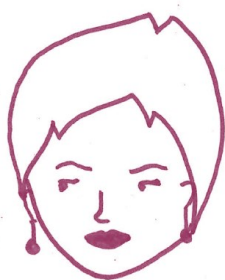
S'appuyer sur les apports des étudiants et sur leur progression au cours de la séance



### Séance 6 - Annexe 6.1

#### Etudes de cas (1/4)

#### VIRGINIE



Virginie a 29 ans. Elle a deux enfants de 3 et 7 ans, qu'elle élève seule depuis 2 ans. Elle cumule plusieurs emplois précaires et à temps partiel (agent d'entretien, caissière, en particulier).

Elle vit dans un petit appartement en zone périurbaine. Elle a des difficultés à chauffer son appartement, à la fois parce qu'il est humide, et parce qu'elle n'a pas toujours les moyens de payer le chauffage.

Virginie aimerait se rapprocher de sa famille, en zone plus rurale, mais hésite à passer le pas, en raison du coût de l'essence, et parce qu'elle a un réseau d'entraide où elle habite.

#### Situations

1. Virginie découvre que son fils de 3 ans, Timéo, a des difficultés à respirer. Elle se demande s'il n'a pas de l'asthme
2. Virginie vient d'apprendre que l'asthme de son fils pouvait être du à l'humidité de son logement. Elle se demande si c'est possible et culpabilise.
3. Virginie a déménagé en zone rurale. Le loyer est plus accessible, et son logement est moins humide. Elle est plus détendue, mais reste fatiguée des épreuves traversées.
4. Virginie se plaint de douleurs cutanées. Elle pense avoir une réaction aux produits d'entretien qu'elle utilise chez son nouvel employeur. Elle ne sait pas ce qu'elle doit faire.

#### Pour l'animation :

*Penser à rappeler que le professionnel n'est pas forcément en mesure de réagir à la situation proposée. Soit parce que cela sort de ses missions, soit parce qu'il n'en a pas les compétences. Vous pouvez rappeler qu'il n'est pas nécessaire de réagir tout de suite, et qu'il est possible de différer son apport, en prenant le temps de chercher vers qui réorienter la personne vers d'autres professionnels ou structures.*

*Penser à rappeler que l'environnement peut être une ressource pour les patients (voir Annexe 1.2).*

### Séance 6 - Annexe 6.1

#### Etudes de cas (2/4)

##### ALAIN



Alain a 57 ans. Il vit dans une grande ville.

Il vit seul dans un deux pièces, près d'un grand parc. Il a été peintre en bâtiment dans une petite entreprise depuis le début de sa carrière.

Alain a du arrêter son activité il y a quelques mois, pour invalidité. Il a des difficultés respiratoires et des douleurs articulaires qui limitent fortement sa capacité à se déplacer.

Pour lui, l'alimentation est très importante, mais il a un budget assez serré.

#### Situations

1. Depuis l'arrivée du printemps, Alain a de plus en plus de difficultés à respirer, et a les yeux qui larmoient. Vous réalisez que dans le parc à côté de chez lui, il y a des bouleaux, qui sont très allergènes. Et vous savez également qu'il était peintre en bâtiment.
2. Alain est allé chez le médecin pour faire un bilan de santé global. S'il ne vous dit pas quel est le diagnostic, il vous semble inquiet. Il vous rapporte en particulier que le médecin lui a suggéré d'être vigilant sur son alimentation (moins de graisses, moins de charcuterie, plus de légumes). Mais il a toujours mangé comme ça. Il est à la fois en colère et décontenancé.
3. Lors de votre dernière visite, vous avez parlé à Alain d'un jardin partagé dans son quartier. Au cours d'une balade, il est allé rencontrer des membres de l'association. Il souhaite s'investir pour manger mieux, et moins cher.

#### Pour l'animation :

*Penser à rappeler que le professionnel n'est pas forcément en mesure de réagir à la situation proposée. Soit parce que cela sort de ses missions, soit parce qu'il n'en a pas les compétences. Vous pouvez rappeler qu'il n'est pas nécessaire de réagir tout de suite, et qu'il est possible de différer son apport, en prenant le temps de chercher vers qui réorienter **la personne** vers d'autres professionnels ou structures.*

*Penser à rappeler que l'environnement peut être une ressource pour les patients (voir Annexe 1.2).*



### Séance 6 - Annexe 6.1

#### Etudes de cas (3/4)

##### ALICE



Alice a 38 ans. Avec son conjoint, elle souhaite avoir un enfant. Elle est animatrice socio-culturelle dans un musée.

Elle vit dans un appartement en périphérie de la ville. Elle est proche du campus universitaire et du périphérique.

Alice est très dynamique et est entourée de nombreux amis. Elle tombe régulièrement malade (rhumes, fatigue, eczéma...).

#### Situations

1. Alice vient d'arrêter son moyen de contraception. Elle vous demande conseil pour son projet de grossesse.
2. Vous vous rendez compte qu'Alice a des rougeurs sur la peau. Elle pense que cela vient de sa nouvelle lessive, sans en être sûre.
3. Alice vous annonce, très heureuse, qu'elle est enceinte. Elle compte sur vous pour lui donner plein de conseils. Pourtant, elle a parfois du mal à entendre ce que vous lui dites.
4. Avec la fatigue de la grossesse, Alice a du mal à supporter le bruit du périphérique, et elle a peur des effets de la pollution sur son enfant. Elle vit désormais toutes fenêtres fermées, et ne se sent plus très bien chez elle.
5. Alice est pleine d'énergie. Elle est prête à se lancer dans les travaux de décoration pour sa fille qui va naître dans un peu plus de trois mois.

#### *Pour l'animation :*

*Penser à rappeler que le professionnel n'est pas forcément en mesure de réagir à la situation proposée. Soit parce que cela sort de ses missions, soit parce qu'il n'en a pas les compétences. Vous pouvez rappeler qu'il n'est pas nécessaire de réagir tout de suite, et qu'il est possible de différer son apport, en prenant le temps de chercher vers qui réorienter la personne vers d'autres professionnels ou structures.*

*Penser à rappeler que l'environnement peut être une ressource pour les patients (voir Annexe 1.2).*

### Séance 6 - Annexe 6.1

#### Etudes de cas (4/4)

##### CLAUDE



Claude a 48 ans 3 enfants de 12, 16 et 22 ans. Il vit en caravane avec sa femme et ses deux derniers enfants. Ils sont habituellement installés sur une aire d'accueil en zone rurale, à proximité d'une zone industrielle désaffectée.

Claude travaille dans l'artisanat. Il a développé des compétences dans plusieurs champs d'activité. Pour avoir accès à l'emploi, il arrive que lui et sa famille changent temporairement de lieu de vie.

Il dispose d'un fort réseau d'entraide sur l'aire d'accueil où il habite. Il est reconnu par tous comme étant une personne ressource.

Depuis quelques mois, il doit avoir un suivi de soins (diabète et hypertension), bien qu'il n'ait presque jamais eu recours à un médecin auparavant.

#### Situations

1. Claude a plusieurs symptômes qui vous interpellent : une forte fatigue, des douleurs abdominales, des céphalées. Son dernier fils a les mêmes symptômes et un problème de croissance. Vous vous demandez s'il n'y a pas un risque d'intoxication au plomb.
2. Avec les températures froides des derniers jours, Claude et sa famille ont des problèmes d'alimentation en eau (gel des conduites d'eau).
3. Claude vient d'apprendre qu'en raison d'une intoxication au plomb de plusieurs membres de la communauté, l'aire d'accueil doit être fermée. Il ne sait pas comment réagir.
4. La commune a proposé à Claude et à sa famille d'avoir accès à un logement social. Claude est tiraillé. Autour de lui, les débats sont vifs : meilleures conditions de logement, accès à l'eau, mais déstructuration du groupe. Comme vous avez noué une relation de confiance, il vous demande votre avis de soignant·e.

#### Pour l'animation :

*Penser à rappeler que le professionnel n'est pas forcément en mesure de réagir à la situation proposée. Soit parce que cela sort de ses missions, soit parce qu'il n'en a pas les compétences. Vous pouvez rappeler qu'il n'est pas nécessaire de réagir tout de suite, et qu'il est possible de différer son apport, en prenant le temps de chercher vers qui réorienter la personne vers d'autres professionnels ou structures.*

*Penser à rappeler que l'environnement peut être une ressource pour les patients (voir Annexe 1.2).*

### Séance 6 - Annexe 6.2

#### Guide sur la démarche éducative des professionnels de santé (1/3)

##### Définition

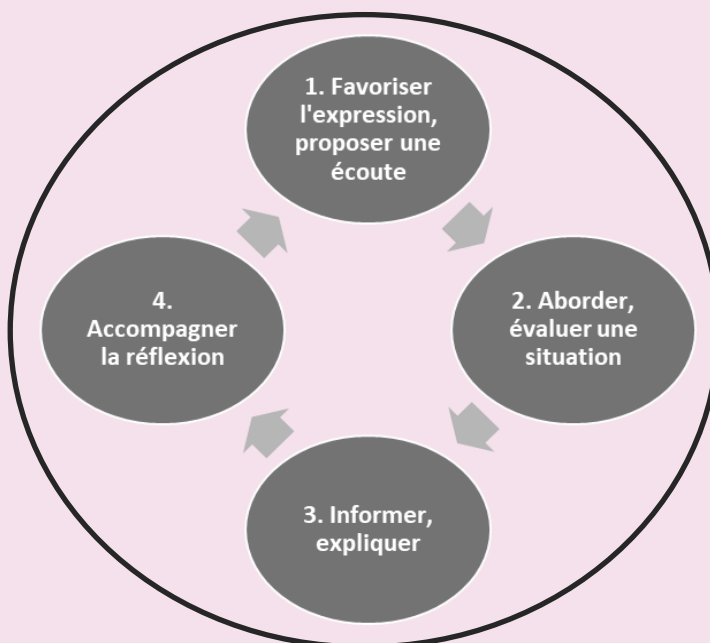
La démarche éducative est une approche qui permet de rendre les patients acteurs dans la prise en charge de leur santé.

« Le dialogue permet l'analyse d'une situation donnée, donc une prise de distance : les participants prennent conscience que cette situation n'est pas immuable et créent ensemble les conditions d'un changement.

Les connaissances [...] se construisent dans un dialogue permanent. [...]

Les apports académiques ne viennent pas clore le débat mais le nourrir. » (Sandrin, 2013 : 129 - 131)

**Sandrin (2013) : « Education thérapeutique et promotion de la santé : quelle démarche éducative ? » SP, 2013, 2.**



Etapes de la démarche de la posture éducative

#### 1. Favoriser l'expression/proposer une écoute

**Adopter une attitude d'écoute et d'accueil, par le verbal et le non verbal**

Ex : « Je vous écoute... de quoi souhaitez-vous me parler ? »

Si la personne souhaite aborder une question liée à l'environnement, elle peut le faire à ce moment-là.

**Explorer les représentations**

Ex : « Quelle idée en avez-vous ? »

- Moi je pense que c'est bon pour la santé, mon père a toujours utilisé ça ! »

Il est essentiel, quand on demande à une personne de modifier une pratique, de comprendre le sens que cette pratique a pour elle. Dans la situation évoquée, la personne peut se rendre compte d'elle-même que le fait qu'un proche utilise un produit n'est pas une garantie. Mais si ce n'est pas le cas, il faut avoir à l'esprit que toute critique du produit utilisé peut être vécue comme une mise en cause de cette personne. Il faut alors y aller doucement !

**Encourager l'expression des préoccupations et des craintes**

Ex : Si une personne vous interpelle sur la dangerosité d'un produit :

« Avez-vous des inquiétudes à ce sujet ? »

- Non, c'est une amie qui me dit que c'est mauvais, mais de toutes façons je n'ai pas l'intention d'en changer »



### Séance 6 - Annexe 6.2

#### Guide sur la démarche éducative des professionnels de santé (2/3)

ou

*« Oui, j'ai vu un reportage horrible à la télé... Ils parlaient de tous les risques pour le bébé, ça m'angoisse »*

Il y a ici urgence à apaiser les craintes ou à accompagner le changement. Et exprimer ses angoisses est déjà en tant que tel essentiel.

**Encourager l'expression du vécu, des émotions, de ce que la personne ressent**

*Ex : « Qu'avez-vous ressenti quand vous avez regardé ce reportage ? » « Comment vous sentez-vous maintenant ? »*

#### 2. Aborder / évaluer une situation

**Prendre l'initiative d'évoquer certains sujets, en explicitant la raison pour laquelle on le fait et s'assurer du souhait de la personne d'en parler**

*Ex : « Etant donné votre profession, je souhaiterais aborder avec vous la question des produits que vous utilisez. Etes-vous d'accord pour parler de cela maintenant ? »*

**Identifier une situation à risque pour la santé physique ou psychologique**

*Ex : « Utilisez-vous des moyens de protection pour travailler ? »*

#### 3. Informer/expliquer

**Explorer les connaissances des parents du sujet**

*Ex : « Que vous a-t-on expliqué à propos de... » ; « Que savez-vous de ? »*

Cela permet de ne pas perdre de temps en abordant un sujet qu'ils.elles maîtrisent, mais également de valoriser ce qu'ils.elles connaissent déjà, et par là de lui renvoyer qu'ils.elles sont en capacité de gérer leur environnement.

**Construire ses explications à partir des connaissances exprimées par les parents et leur demander si ils souhaitent être informés**

*Ex : « Vous avez parlé de l'aération de votre appartement, des produits que vous utilisez pour le ménage, ce qui est effectivement très important. Il y a d'autres choses aussi à prendre en compte, souhaitez-vous que je vous en parle ? »*

**Etre attentif aux attitudes des parents pour détecter une incompréhension, gêne, ennui, malaise**

*Ex : « J'ai le sentiment que mes explications ne sont pas très claires ! Voulez-vous que je recommence ? »*

Le non verbal est essentiel : la personne lève les yeux au ciel, croise les bras, regarde ailleurs, se recule... Ne pas hésiter à réagir comme si c'était du verbal.

### Séance 6 - Annexe 6.2

#### Guide sur la démarche éducative des professionnels de santé (3/3)

##### **Demander à la personne ce qu'elle pense pouvoir faire de ces informations**

*Ex : « En quoi ce que je viens de vous expliquer peut-il vous aider ? »*

Recevoir une information, ce n'est pas la mettre en pratique. Quand on dit à une personne qu'il faut qu'elle varie son alimentation ou celle de son enfant... elle peut être d'accord mais ne pas se projeter dans ce qu'elle peut faire... Et l'information sera oubliée très vite ! Lui demander ce qu'elle se sent en capacité de faire l'aide à concrétiser l'idée

##### **4. Accompagner la réflexion**

##### **Identifier les différentes alternatives possibles et les conséquences, avantages et inconvénients de chacune d'elle**

*Ex : « Que pourriez-vous faire pour améliorer votre alimentation ? » ou « Pour vous, quels sont les avantages à essayer de manger des produits plus simples, plus sains ? Et quels en sont les inconvénients ? »*

*- Ben... C'est meilleur pour ma santé... Et ça fera plaisir à enfants qui trouvent que tous les plats préparés ont le même goût. Par contre, ça va me demander plus de temps... Mais comme je suis en congé, ça devrait aller ! ».*

Cela permet de peser le pour et le contre, de citer ce qui pourrait la freiner de façon à ce que cela ne l'arrête pas.

##### **Aider la personne à se déterminer, à hiérarchiser les différents choix qu'elle a**

*Ex : « Pour vous, qu'est ce qui est le plus important entre le fait de passer le moins de temps possible à la cuisine et le fait de manger plus sain ? »*

*- Ne pas passer de temps dans la cuisine. Déjà que je rentre tard et que je vois peu mes enfants... C'est le seul moment où je peux me poser avec eux. Par contre, aérer, changer de produits d'entretien, ça je peux le faire sans problème »*

##### **Aider la personne à identifier ce qui la motive, sa volonté d'agir, et à préciser ses raisons**

*Ex : « Qu'est-ce qui vous motive dans le fait d'aérer régulièrement votre logement ? »*

*- C'est meilleur pour ma santé, comme vous venez de le dire... Et en plus j'ai parfois de l'humidité chez moi, donc ça devrait s'arrêter si j'ouvre plus régulièrement »*

##### **Aider la personne à identifier les ressources externes et internes dont elle dispose**

*Ex : « Quels sont vos atouts pour changer votre façon de manger ? »*

*- Ma meilleure amie est très branchée sur ces questions-là, donc elle me dira où il vaut mieux que j'aille, où c'est le moins cher... et je suis sûre qu'elle a des recettes. Et je peux demander à mes beaux-parents des légumes de son potager, ils seront enchantés »*

### Séance 6 - Annexe 6.3

#### Liste des structures ressources en santé-environnement en Bretagne

##### ADEME Bretagne – Agence de la transition écologique

Site internet : <https://bretagne.ademe.fr/>

##### ARS en Bretagne- Agence Régionale de la Santé

Siège social :

[ars-bretagne-cls@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-cls@ars.sante.fr)

Délégation du Morbihan :

[ars-dd56-direction@ars.sante.fr](mailto:ars-dd56-direction@ars.sante.fr)

Délégation d'Ille-et-Vilaine :

[ars-dd35-direction@ars.sante.fr](mailto:ars-dd35-direction@ars.sante.fr)

Délégation des Côtes d'Armor :

[ars-dd22-direction@ars.sante.fr](mailto:ars-dd22-direction@ars.sante.fr)

Délégation du Finistère :

[ars-dd29-direction@ars.sante.fr](mailto:ars-dd29-direction@ars.sante.fr)

##### Centre de consultation de pathologies professionnelles et environnementales

CHU Morvan – Brest : [jean-dominique.dewitte@chu-brest.fr](mailto:jean-dominique.dewitte@chu-brest.fr)

CHU Pontchaillou – Rennes : [pathologie.professionnelle@chu-rennes.fr](mailto:pathologie.professionnelle@chu-rennes.fr)

##### CMEI - Conseiller Médicale en Environnement Intérieur

Site internet : <https://www.cmei-france.fr/>

##### CLS – Contrat Locaux de santé en Bretagne

Pays de Vitré : [sante@paysdevitre.org](mailto:sante@paysdevitre.org)

Pays de Saint-Malo : [fmercier@ville-saint-malo.fr](mailto:fmercier@ville-saint-malo.fr)

Ville de Rennes : [a.laurans@ville-rennes.fr](mailto:a.laurans@ville-rennes.fr)

Pays de Ploërmel : [l.lebodic@pays-ploermel.fr](mailto:l.lebodic@pays-ploermel.fr)

Pays de Redon : [contact.sante@redon-agglomeration.bzh](mailto:contact.sante@redon-agglomeration.bzh)

Dinan Agglomération : [c.lenault@dinan-agglomeration.fr](mailto:c.lenault@dinan-agglomeration.fr)

Loudéac Communauté Bretagne Centre : [c.audo@loudeac-communaute.bzh](mailto:c.audo@loudeac-communaute.bzh)

Pays Fougères : [mission.sante@pays-fougeres.org](mailto:mission.sante@pays-fougeres.org)

Association des îles du Ponant : [d.bredin@iles-du-ponant.com](mailto:d.bredin@iles-du-ponant.com)

Syndicat mixte du Pays de Brocéliande : [camouret@pays-broceliande.fr](mailto:camouret@pays-broceliande.fr)

Pontivy communauté : [lucie.lemercier@pontivy-communaute.bzh](mailto:lucie.lemercier@pontivy-communaute.bzh)

Pays Centre Ouest Bretagne : [ats@centre-ouest-bretagne.org](mailto:ats@centre-ouest-bretagne.org)

Pays de Guingamp : [sante@paysdeguingamp.com](mailto:sante@paysdeguingamp.com)

Lannion Trégor Communauté – CIAS : [morgane.marty@lannion-tregor.com](mailto:morgane.marty@lannion-tregor.com)

Lannion Trégor Communauté – CIAS : [morgane.marty@lannion-tregor.com](mailto:morgane.marty@lannion-tregor.com)

Quimperlé Communauté : [cls@quimperle-co.bzh](mailto:cls@quimperle-co.bzh)



### Séance 6 - Annexe 6.3

#### Liste des structures ressources en santé-environnement en Bretagne (2/2)

Concarneau Cornouaille Agglomération : [alexandra.pottier@cca.bzh](mailto:alexandra.pottier@cca.bzh)

Pays de Brest : [laura.rios@pays-de-brest.fr](mailto:laura.rios@pays-de-brest.fr)

Pays de Morlaix : [elodie.falquerho@paysdemorlaix.com](mailto:elodie.falquerho@paysdemorlaix.com)

St Brieuc Armor agglomération : [mathilde.ribeaux@sbaa.fr](mailto:mathilde.ribeaux@sbaa.fr)

#### **EHESP - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique**

Formations continues en [« santé et risques environnementaux : prévention et contrôle »](#)

#### **Fun Mooc**

Formations à distance [« Environnement »](#)

#### **Ireps Bretagne – Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé**

Accompagnement méthodologique, formations et ressources documentaires

Site internet : <https://www.irepsbretagne.fr>

#### **MCE – Maison de la consommation et de l'environnement**

Site internet : <https://www.mce-info.org/>

#### **ORS Bretagne – Observatoire régional de la santé de Bretagne**

Diagnostic, ressources documentaires

Site internet : <https://orsbretagne.typepad.fr/>

#### **REEB – Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne**

Site internet : <http://www.reeb.asso.fr/>

#### **UBS (Université Bretagne Sud)**

Formations continues et initiales [« développement durable et environnement »](#)

#### **Université de Bordeaux**

Formation à distance [« Diplôme interuniversitaire Santé environnementale »](#)

#### **Université Paris – Est Créteil**

Formation à distance [« Airducation »](#)

#### **URCPIE – Union régionale des CPIE de Bretagne**

E-mail : [cpie@wanadoo.fr](mailto:cpie@wanadoo.fr)

**Auteurs :**

Sandrine DUPE<sup>1,2</sup>, Maud BEGNIC<sup>2</sup>, Morgan CALVEZ<sup>3</sup>, Flora CARLES-ONNO<sup>3</sup>

<sup>1</sup> : Coordination, mise en page

<sup>2</sup> : Chargées de projets et d'ingénierie, IREPS Bretagne

<sup>3</sup> : Documentalistes, Ireps Bretagne

**Avec l'appui** de représentants et représentantes d'instituts bretons de formation sanitaire et sociale, de l'EHESP, de la DIRECCTE, de l'ARS et de la Région Bretagne.

**En collaboration avec** Thinkovery

**Conception graphique :** Magdalena SOURIMANT, IREPS Bretagne



Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions  
CC BY-NC-SA

